# Appel à projets Services numériques innovants (SNI) : l'édition 2026 est lancée !

Posted on 30 avril 2026 by Clément Coustenoble

Le Ministère de la Culture vient de lancer **l'édition 2026 de l'appel à projets *Services numériques innovants* (SNI)**, dispositif de financement et d'accompagnement de nouvelles solutions valorisant des contenus et/ou favorisant l'émergence d'usages numériques innovants dans le secteur culturel.

> Le secteur culturel est un terrain d'opportunités pour l'innovation technologique. Réciproquement, le numérique peut être un moyen de renouveler les pratiques culturelles. Pour favoriser l'émergence d'usages culturels numériques innovants dans le secteur culturel, le ministère de la Culture alloue une subvention aux porteurs de projets dédiés au développement de preuves de concept de dispositifs numériques et à leur expérimentation.
>
> Ministère de la Culture

Ainsi l'objectif de ce dispositif est de permettre **la réalisation d'une preuve de concept d'une solution numérique innovante en partenariat avec au moins un acteur culturel** s'engageant à l'expérimenter en son sein. Le montant maximum de la subvention sollicitée s'élève à 30.000 € (max. 70% du budget total du projet).

**Date limite de dépôt des dossiers : 30 juin 2026, 23h59 (heure de Paris).**

cahier des charges du SNI

## Découvrez les précédents lauréats

Dans le cadre des précédentes éditions, le SNI a notamment permis de soutenir un simulateur, doublé d'un calculateur équivalent CO2, évaluant de façon fine les besoins électriques du spectacle vivant et de l'événementiel, afin de proposer des scénarios d'optimisation énergétique (Mobilvolt), une technologie de numérisation des grandes surfaces afin de présenter des rendus en deux dimension ré-éclairable à destination du musée d'Histoire de Marseille (Mercurio), ou bien… le projet Unlock Théâtre, porté par le Groupe Médiations Numériques de la communauté TMNlab ! Pensé comme un projet d'expérimentation collective, Unlock Théâtre explore les usages des réseaux sociaux comme leviers de médiation culturelle,

afin de renouveler les modalités de mise en relation entre les publics et le spectacle vivant.

Présentation des lauréats 2024

## Les associations ne sont plus éligibles

Depuis l'édition 2024, le cahier des charges a évolué. L'appel à projets s'adresse aux entreprises et aux laboratoires de recherche mais les associations ne sont plus éligibles. Notons que des bonus sont accordés aux projets participant aux communs numériques, aux projets prenant en compte les enjeux de responsabilité numérique et les projets portés en partenariat avec les établissements publics du ministère.

Pour toute question sur l'appel à projets SNI : Service du numérique – Département du numérique pour la transformation des politiques culturelles et de l'administration des données

- sni@culture.gouv.fr
- 01 40 15 37 45